

**Commune de Charvonnex**  
**Procès-verbal du Conseil municipal**  
**SEANCE DU 02 décembre 2024**

Le 02 décembre 2024 à 19h00, le Conseil Municipal de Charvonnex dûment convoqué s'est réuni, en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-François GIMBERT, Maire.

Conseillers en exercice : 14

Etaient présents : GIMBERT Jean-François, Maire ; VITALI Hervé, DUBOIS Marie-Odile, EVERAERE Didier, Adjoints ; FONTANIVE Bernard, DEPIAT Martine, MORAND Michèle, POISSON Jean-Christophe, FORESTIER Sylvain, conseillers

Excusés : FARYS Béatrice, FEDOROFF Michel, GUYOT Stéphanie, LEROUX Damien, MARTIN Magali,

Pouvoir : FARYS Béatrice a donné pouvoir à VITALI Hervé

Quorum : 9/14

Secrétaire de séance : MORAND Michèle

Date de convocation : 25/11/2024

Séance ouverte à 19h15

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 04/12/2024
2. Budget principal 2024 : décision modificative n°02
3. Recensement de la population (en 2025)
4. Urbanisme
  - a. Compte-rendu de la commission
  - b. Exercice du droit de préemption urbain (DPU)
  - c. PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) : avis phase arrêt projet
5. Voirie, projets
6. Patrimoine
  - a. Tarifs 2025 :
    - i. salle communale,
    - ii. tarifs communaux divers
7. Vie locale, vie scolaire/périscolaire
  - a. Association Des Elles Pour Vous (Octobre rose) : subvention
8. Intercommunalité : Grand Annecy Agglomération
9. Questions diverses

**1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 04/11/2024**

Pas de remarque particulière, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**2 - Budget principal 2024 : décision modificative n°02**

**Le Conseil municipal,**

**VU** le code général des Collectivités Territoriales, article 1612-11 ;

**Considérant** qu'il convient de procéder à l'ajustement du budget primitif 2024 pour certains articles ;  
Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'adopter la décision modificative n°02 telle que présentée ci-joint ;

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**DECIDE :**

➤ **De modifier** le budget primitif 2024 selon la décision modificative n°02 présentée ci-joint.

### 3 – Recensement de la population

Le recensement aura lieu du jeudi 16 janvier au samedi 15 février 2025.

Deux agents recenseurs ont été désignés. Leur rémunération sera fixée par délibération en janvier 2025.

### 4 – Urbanisme

#### a - compte-rendu de la commission du 14/11/2024

DP 074 062 24A0050 : Sur la parcelle AE 652. 242 route de Ferramant. Pose de 15 panneaux photovoltaïques sur la toiture.

DP 074 062 24A0051 : Sur la parcelle AE 655. 102 route de Ferramant. Pose de 16 panneaux photovoltaïques sur toiture.

PC 074 062 19A0003M02 : 111 route des Vignes. Changement auvent toiture terrasse de l'entrée en toiture 1 pan, modifications de quelques ouvertures/volets, ajout de châssis en toiture, ajout IPN en façade Sud, suppression bardage bois façade Ouest, encadrement ouvertures façade Est, changement teinte volets/claustres et de passée de toiture, déplacement de 2 places de stationnements.

**b - PLUI (Plan local d'urbanisme Intercommunal)** : le Conseil d'agglomération du Grand Annecy doit arrêter le projet lors de sa séance du 19/12/2024. Ce projet sera ensuite soumis aux avis des personnes publiques associées dont font partie les communes membres de l'agglomération.

### 5 – Voirie/grands projets

- Le radar pédagogique est déplacé route de Lécy,
- Route des Contamines : réalisation d'un état foncier pour le projet de création de trottoirs,
- Route de Lécy : abattage d'arbre, busage des ruisseaux et goudronnage,
- Projet de piste cyclable : le bureau d'étude ALP VRD doit présenter son dossier au Grand Annecy.

### 6 – Patrimoine

#### a – tarifs 2025 location salle communale (voir tableau en fin de document)

**Le conseil municipal,**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **Décide que** le matériel de sonorisation est inclus dans le prix de la location.
- **Décide que** seules les réservations ayant fait l'objet d'une confirmation écrite adressée à Monsieur le Maire seront prises en compte.
- **Décide que** les conditions de location sont définies dans une convention à établir à chaque location.
- **Décide de fixer** dans le tableau présenté ci-dessous les tarifs pour la location de la salle communale Raymond CHABORD pour l'année 2025.

#### b – tarifs communaux 2025 (voir tableau en fin de document)

**Le conseil municipal,**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **Décide** de fixer comme suit les tarifs et recouvrements pour l'année 2025,
- **Décide** d'inscrire les sommes au budget primitif 2025.

## 7 – Vie locale, vie scolaire/périscolaire

### a - Association Des Elles Pour Vous (Octobre rose) : subvention

Le Conseil municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
DECIDE :

- *De verser* à l'association « Des Elles pour Vous (74 – CHILLY) » une subvention d'un montant de 361,00 € pour la manifestation qui a eu lieu dans le cadre d'Octobre rose 2024.
- *Précise* que le montant de cette subvention sera imputé au compte 6574.

### b – divers

- Ecole/périscolaire :  
Une réunion de la commission scolaire est prévue le 03/12/2024 : il s'agit de faire le point sur le fonctionnement et le rôle de chacun avec les agents communaux, les enseignantes, les associations de parents d'élèves (Midi de Charvo et AEC).

Arrivée de Michel FEDOROFF.

- Jumelage : une classe de Martinet viendra en classe de neige aux Glières en mars 2025.

### 8 - Intercommunalité : Grand Anancy Agglomération (toutes les informations sur [www.grandanancy.fr](http://www.grandanancy.fr))

Vélos en location : un nouveau prestataire a été choisi par Grand Anancy Agglomération.

### 9 - Questions diverses

Projet de collisionneur par le CERN :

- une réunion publique aura lieu à Charvonnex le vendredi 13 décembre 2024,
- une visite du CERN est proposée aux habitants de Charvonnex (déplacement en car) le lundi 16 décembre 2024.

La séance est levée à 21h10.

Le Président de séance,  
Jean-François GIMBERT, Maire



La Secrétaire de séance  
Michèle MORAND, Conseillère

<b>TARIFS LOCATION SALLE COMMUNALE 2025</b>	
<b>USAGERS DE CHARVONNEX</b>	
<b>ASSOCIATIONS</b>	
Réunion	Gratuit
Soirée repas 1 fois/an	Gratuit
Réveillon 31 décembre	550,00 €
Activités loisirs 1fois/semaine	Gratuit
Activités loisirs	20,00€/heure
<b>PARTICULIERS</b>	
Vin d'honneur	400,00 €
Repas privé/mariage	450,00 €
Réveillon 31 décembre	950,00 €
Samedi après-midi (14h-18h)	250,00 €
<b>COPROPRIETES</b>	
Assemblée générale annuelle	50,00 €
<b>USAGERS EXTERIEURS</b>	
<b>ASSOCIATIONS</b>	
Réunion	250,00 €
Soirée repas (soirée du 31/12 exclue)	850,00 €
Activités loisirs	35,00 €/heure
<b>PARTICULIERS</b>	
Vin d'honneur	500,00 €
Repas privé/mariage	1 000,00 €
<b>CAUTION</b>	
Matériel, bâtiment	1 000,00 €
Nettoyage	350,00 €

\*\*\*\*\*

<b>RUBRIQUE</b>	<b>2024 pour mémoire</b>	<b>2025</b>	<b>imp</b>
<b>TARIFS</b>			
<i>Fournitures scolaires</i>	52,00€/élève	52,00€/élève	6067
<i>Concession dans le cimetière :</i>	(trentenaire)	(trentenaire)	
simple	320,00 €	340,00 €	70311
double	640,00 €	660,00 €	70311
columbarium	640,00 €	660,00 €	70311
Scellement d'urne	320,00€	340,00 €	70311
<i>Régies de recettes :</i>			
⇒ <b>bibliothèque municipale :</b>			
1-droits d'adhésion adultes	10,00 €	10,00 €	7088
2-droits d'adhésion enfants	Gratuit jusqu'à 17 ans inclus	Gratuit jusqu'à 17 ans inclus	7088
3-frais reproduction documents	0,20 €	0,20 €	7088
4-pénalités de retard retour	3,00 € / jour (J+15) 5,00€/jour (J+29)	3,00 € / jour (J+15) 5,00€/jour (J+29)	7088
⇒ <b>frais reproduction documents</b>	Noir et blanc : 0,10 € / feuille A4 0,20 € / feuille A3 Couleurs : 0,20 € / feuille A4 0,40 € / feuille A3	Noir et blanc : 0,10 € / feuille A4 0,20 € / feuille A3 Couleurs : 0,20 € / feuille A4 0,40 € / feuille A3	70688
<b>RECOUVREMENTS</b>			
<i>Conventions précaires</i>	130,00€ / ha	130,00€ / ha	7028